

l'instant où on a la possibilité de procéder à des restructurations, il ne faut pas laisser passer l'occasion. En ce qui concerne la remarque de M. le Député Chassot sur l'assainissement des sites pollués et des problèmes en sous-sol, comme il le dit, le débat sera d'actualité lors de la discussion du budget 2009.

Le Commissaire. Je remercie tout d'abord tous les intervenants qui sont d'accord d'entrer en matière. Je compléterai juste ce qu'a dit le Rapporteur de la commission.

Tout d'abord, je suis d'accord avec le constat de la députée Krattinger quant aux effectifs de police. Je constate juste que ce n'est pas une volonté politique de limiter cet effectif, c'est simplement que les mouvements naturels ont été dans un sens que nous ne souhaitons pas, mais que nous constatons. Nous n'avons pas réduit le nombre d'écoles de police. Le nombre de nouveaux policiers qui arrivent en fonction dépend de ces écoles de police.

Pour ce qui concerne la question des sites contaminés, j'aimerais rappeler au député Chassot que, à l'époque, le Conseil d'Etat avait proposé la création d'un fonds pour, précisément, pouvoir financer ou cofinancer, cela dépend des responsabilités, des moyens à disposition pour les assainissements. Le Grand Conseil a refusé d'entrer en matière, non sur le principe, mais avait dit qu'il fallait d'abord établir le cadastre et ensuite voir comment financer les assainissements. Le cadastre arrive au bout, comme vous l'avez vu, et donc on va devoir discuter de cette question du financement. En ce qui concerne le problème de la décharge de La Pila, je peux vous assurer que le financement des travaux qui doivent être entrepris durant l'année 2008 sera assuré. Je ne veux pas m'exprimer sur le cas de Bonfol. A ma connaissance du dossier en l'état, les spécialistes ne s'attendent pas trouver un cas du type Bonfol, mais d'autres cas vraisemblablement.

Pour la question de Bellechasse, on est là dans le cas typique d'une dépense urgente et imprévisible. Il clair qu'on pourrait dire: «bon, on voit qu'il y a un problème, on attend parce qu'on n'a rien au budget, attendons l'année prochaine». C'est, pour moi, le cas typique où précisément il faut agir très rapidement. Quant à dire que ce changement de système devrait être mis tout ou en partie à charge des détenus, je pars de l'idée qu'ils paient les communications, l'infrastructure générale étant mise à leur disposition. Là je ne vois pas tellement de marge de manœuvre.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

ART. 1 ET 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Adoptés.

Vote final

– Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 91 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Nusbaumer (FV, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempf-H (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP). Total: 91.

Projet de décret N° 48 relatif aux naturalisations¹

Rapporteur: **Gilles Schorderet** (UDC/SVP, SC)

Commissaire: **Pascal Corminbœuf**, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts

Entrée en matière

Le Rapporteur. La Commission des naturalisations s'est réunie à sept reprises pour examiner le présent projet de décret. Après examen de 88 dossiers et auditions des candidats de première génération et, pour certains, de deuxième génération, ce qui représentait 180 personnes, la Commission a donné un préavis positif pour 80 dossiers, soit 163 personnes. Les personnes qui ne sont pas intégrées au décret le sont pour des raisons de méconnaissance de nos institutions, de manque d'intégration ou parce qu'elles ne remplissent pas leurs obligations publiques, par exemple l'acquiescement de leurs impôts. La Commission constate que toutes les personnes figurant dans le projet de décret tel qu'il vous est présenté remplissent les conditions légales, tant fédérales que cantonales.

¹ Message pp. 248 et ss.

C'est à l'unanimité de ses membres que la Commission des naturalisations vous recommande d'accepter le projet de décret qui vous est soumis, sous réserve de trois modifications dont je vous ferai part lors de l'examen des articles.

Le Commissaire. J'aimerais simplement souligner le soin avec lequel la Commission examine ces demandes, ce qui dans le contexte actuel ne peut qu'être bénéfique pour ce canton qui, pour votre information, a naturalisé, pendant les quarante dernières années, plus de 25 000 personnes.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

ART. 1

Le Rapporteur. A l'article premier, comme je viens de vous l'annoncer, la Commission vous propose les modifications suivantes:

Au N° 21, la famille Elshani a eu la chance de fêter un heureux événement, la naissance de leur fille Fiona et ceci le 6 janvier dernier. Fiona rejoindra donc son papa dans le décret qui vous est proposé.

Au N° 29, le même événement s'est produit pour la famille Hoang où là c'est un petit garçon qui est né le 7 janvier 2008 et qui se prénomme Nam.

Et tout dernièrement, la famille Dzemaili – c'est le dossier N° 18 du projet de décret – a eu le plaisir de voir la naissance de leur deuxième enfant, un petit garçon qui se prénomme Lumir et qui est né le 31 janvier 2008 à Fribourg.

Ces trois enfants seront donc intégrés au présent projet de décret.

– Adopté.

ART. 2

Le Rapporteur. A l'article 2, vous pouvez constater que cinq citoyens thurgoviens deviennent fribourgeois.

– Adopté.

ART. 3, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Adoptés.

Vote final

– Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 77 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bachmann (BR, PLR/FDP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet

(FV, UDC/SVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiotz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nusbaumer (FV, PS/SP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (.), Repond (GR, PS/SP), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP). *Total: 77.*

Initiative parlementaire I5001.07 Fritz Glauser/Christa Mutter

(production de denrées alimentaires: conditions inacceptables dans le sud de l'Espagne)¹

Prise en considération

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Nous sommes d'accord avec la transformation de cette initiative parlementaire en motion selon l'article 69, alinéa d de la loi sur le Grand Conseil.

En ce qui concerne le contenu, nous proposons de lancer une initiative cantonale pour inciter l'Assemblée fédérale à se préoccuper des conditions sociales et écologiques de la production alimentaire. Cette démarche s'inscrit dans la politique du Conseil de l'Europe et d'autres organismes européens. Elle doit être comprise comme la volonté de soutenir une agriculture de qualité aussi bien en Suisse que dans d'autres pays. Elle constitue également un signe de soutien aux organisations des ouvriers agricoles dans les régions concernées. Le Conseil d'Etat nous propose de coordonner les démarches cantonales. C'est très bien. Nous l'avons déjà fait. Dans tous les cantons de Suisse occidentale, des actions parlementaires ont abouti ou sont en traitement: le canton de Berne a déjà entrepris une démarche auprès du Conseil fédéral, en Valais un postulat a été approuvé en décembre, Jura et Vaud ont approuvé des initiatives cantonales dans le même sens, Neuchâtel l'a approuvée à l'unanimité en commission et une résolution genevoise est également traitée en commission. Donc, Fribourg rejoindrait toute la Suisse romande. Nous demandons que notre canton, où l'agriculture a quand même une certaine importance, se préoccupe des conditions de production. Nous pourrions parler des ananas de l'Afrique, des pommes de l'Afrique du Sud, des haricots du Sénégal, des asperges qui

¹ Déposée et développée le 15 juin 2007, BGC p. 869; réponse du Conseil d'Etat en décembre 2007, BGC p. 2135.